

OUGANDA
Les médias indépendants et le droit à l'information menacés

Index AI : AFR 59/006/2005
ÉFAI

Lundi 15 août 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International a réagi à l'arrestation du journaliste de radio Andrew Mwenda, accusé de sédition, en condamnant cette nouvelle attaque contre la liberté de la presse en Ouganda. L'organisation prie instamment le gouvernement d'affirmer publiquement son engagement à respecter la liberté d'expression et la liberté des médias.

Le Conseil des médias de l'Ouganda a suspendu l'autorisation d'émettre de la radio KFM le 11 août, après la diffusion d'un débat animé par Andrew Mwenda sur les causes de l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à l'ancien premier vice-président du Soudan et dirigeant sudiste John Garang et à plusieurs membres d'équipage ougandais.

Andrew Mwenda a été arrêté le lendemain du débat, après avoir été longuement interrogé dans les locaux de la police judiciaire ougandaise. Il a passé les deux jours suivants, les 13 et 14 août en garde à vue au commissariat central de Kampala. Le lundi 15 août, il a été de nouveau interrogé en présence de son avocat. Il a été inculpé de sédition et remis en liberté sous caution.

Amnesty International appelle le gouvernement ougandais à lever la suspension de la radio KFM et à autoriser la reprise de ses émissions sans délai. L'organisation demande également au gouvernement ougandais de cesser toute menace contre les médias.

Le fait que cette affaire se produise juste après des menaces publiques de fermeture proférées par le Président Museveni à l'encontre de médias locaux accusés de mettre en danger la sécurité régionale en diffusant des informations sur les pays voisins et l'armée ougandaise suscite également l'inquiétude.

Selon Amnesty International, les autorités ougandaises doivent « stopper et condamner tout acte de harcèlement vis-à-vis des médias indépendants ». En outre, « tous les journalistes doivent pouvoir

travailler sans crainte de représailles de la part du gouvernement. »

Complément d'information

La fermeture de KFM et l'arrestation du journaliste Andrew Mwenda sont les derniers épisodes en date d'une série d'actions entreprises par les autorités ougandaises, remettant en cause la liberté d'expression et celle des médias.

- En octobre 2004, une station de radio a dû payer une amende pour avoir organisé un débat en direct avec des militants des droits en matière de sexualité. Le Conseil des médias avait condamné la radio FM Simba à payer une amende, au motif que l'émission aurait enfreint des lois existantes.
- Le 22 juin 2003, la station de radio FM privée *Kyoga Veritas*, basée à Soroti a été fermée ; elle n'aurait pas tenu compte d'une directive ministérielle demandant de réduire la couverture des attaques menées par la *Lord's Resistance Army* (LRA, Armée de résistance du Seigneur) dans la région.
- En octobre 2003, *The Monitor*, journal indépendant d'Ouganda, a subi une descente de police et a été fermé pour sept jours après la parution d'un article relatant qu'un hélicoptère de l'armée avait été abattu dans la partie nord du pays ravagée par le conflit, où des heurts opposent l'armée à la LRA. L'auteur de l'article, le journaliste Franck Nyakairu, avait été interpellé et accusé de diffusion de fausses informations « de nature à susciter la peur et alarmer la population. » La Cour suprême a statué en février 2004, déclarant inconstitutionnelle l'infraction de « diffusion de fausses nouvelles » . ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>